

**Script du discours prononcé par Michel Barnier  
lors de l'inauguration du salon Equita Lyon, le vendredi 31 octobre 2008**

Je suis heureux de revenir dans cette région qui est la mienne et de donner un coup de chapeau pour toutes celles et tous ceux qui, sous votre impulsion, sous votre autorité, sous votre passion, pour ces raisons Monsieur le Maire adjoint je veux employer ce mot, organisent une manifestation aussi prestigieuse, aussi diverse aussi crédible au niveau national, européen et même au-delà ; j'ai bien vu un certain nombre de ceux qui participent à ce salon Equita Lyon et je voulais vous remercier d'avoir bien voulu me donner l'occasion d'y venir pour la première fois ; sinon je trouve très important aussi que dans une telle manifestation, je le dis aux présidents nationaux comme au président que les chambres consulaires soient ici pour montrer toutes les dimensions de cette filière équine au-delà et avec le sport et la passion de ceux qui la portent.

Je trouve très important que cette capitale régionale et européenne qu'est Lyon, accueille une telle manifestation, que vous accompagnez de beaucoup d'événements, d'initiatives pour montrer toutes cette dimension de la filière équine, je pense tout particulièrement au concours de saut d'obstacles international, et de dressage international, 5\*, je vous ai demandé (car un ministre n'a pas la science infuse) si c'était le niveau olympique et vous m'avez dit que c'était au moins ça. Je vous rappelais que j'avais eu beaucoup d'intérêt de saluer un certain nombre de responsables de cette filière d'équitation à Hong Kong, il y a quelques semaines, à l'occasion des épreuves olympiques qui se sont déroulées là bas sur le territoire chinois.

Je voulais aussi, au-delà de ces grandes manifestations sportives, qui ont lieu à côté de nous, saluer le fait qu'Equita Lyon se tourne également vers les jeunes chevaux, en permettant à la Société Hippique Française d'organiser des finales. C'est un outil de formation, de valorisation des jeunes chevaux de sport et de loisirs, et je voudrais dire au président de la SHF, Marc Damians, à qui vous devez beaucoup, mon respect et mes remerciements, Monsieur le Président, pour tout ce que vous faites, depuis longtemps.

Il y a d'autres activités emblématiques, de la diversité et de l'utilisation du cheval, que vous démontrez bien, je veux parler du concours handisport.

J'étais aussi intéressé par le fait que beaucoup d'établissements scolaires, lycées, maisons familiales, jusqu'au niveau supérieur, soient ici, d'ailleurs ensemble ; On dit souvent que le cheval est le meilleur ami de l'homme ; ce que j'ai appris dans les filières de l'enseignement agricole, dont j'ai la responsabilité, c'est que c'est de moins en moins des hommes et de plus en plus des jeunes femmes qui étaient dans ces filières d'enseignement et de formation, sur toute cette dimension équine.

J'évoquerais également les finales de Horse-ball et de Polo, indiscutables facteurs d'attraction pour le public que vous accueillez.

Tout cela fait qu'Equita Lyon est vraiment une manifestation formidable, et moi j'ai été impressionné par le nombre de stands, la diversité de ce que vous accueillez ici, dans toutes ces dimensions du sport, du loisir, de l'économie, de l'agriculture et bien d'autres activités liées, au point de vue de l'économie, de petites et moyennes entreprises, à toute cette grande filière équine.

Vous me permettrez puisque j'ai ici la chance à Lyon, de rencontrer beaucoup de responsables de cette filière, de dire quelques mots sur quelques sujets d'actualité. C'est une belle occasion.

D'abord un mot sur le Fond Eperon, qui est très essentiel dans cette filière et qui donne de bonnes facilités aux promoteurs de projets. Vous savez que j'ai voulu une réforme du mode de fonctionnement de ce Fond et en particulier en confier le pilotage et la gestion aux acteurs socio professionnels de la filière. Je sais que cette réforme suscite des débats comme tout mouvement ; j'espère qu'on en comprend bien le sens. Les évolutions souhaitées dans la gestion et l'instruction du Fond seront mises en place à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009.

Je voudrais ajouter que le comité d'engagement accueillera 2 représentants des conseils des chevaux supplémentaires. C'était une demande, et que l'Etat ne gardera qu'un seul siège. Ainsi les professionnels auront dans la gestion de ce fond Eperon 7 sièges sur les 8 disponibles, hors présidence qui sera assurée par une personnalité qualifiée et indépendante.

Je voudrais aussi vous dire que le service instructeur de ce fond Eperon ne sera plus assuré par le Ministère, en tout cas pas par le Ministère tout seul, mais par une cellule composée, recrutée, à cet effet et qui sera hébergée à la Fédération des Courses, renforçant ainsi le lien historique qui existe entre les courses et le secteur équin en général. Je rappelle que ce fond est issu d'un accord de partenariat entre l'Etat et l'institution des courses qui a été signé le 15 novembre 2004.

Ces évolutions ont pour objectif de responsabiliser les professionnels, de rendre aussi plus transparent les modes de fonctionnement et de pérenniser durablement ce dispositif dont l'intérêt est reconnu par tous.

Je voudrais maintenant citer comme bénéficiaire de ce fond, Madame la présidente, Equita Lyon, je vous l'avais dit, et particulièrement son pôle santé, et cette année, nous n'oublions pas, la Fédération Mondiale des Chevaux de sport qui tient son congrès ici à Lyon.

Je voudrais souhaiter la bienvenue à tous les congressistes, et je serais intéressé de connaître les conclusions des différents travaux qu'ils ont conduit à l'occasion de ce congrès de la Fédération Mondiale des races de Chevaux de sport.

Un second sujet que je voudrais évoquer de manière télégraphique, sans trop vous ennuyer, et je sais qu'il vous intéresse et qu'il vous inquiète, qui est celui de l'ouverture de celui des paris en ligne. J'ai fait valoir dans toutes les discussions que j'ai eues avec mon collègue Eric Woerth, nous pilotons ensemble ce dossier, j'ai fait valoir dans la décision gouvernementale le caractère exclusivement mutuel des paris hippiques, et j'ai fait valoir aussi la nécessité de préserver la contribution des opérateurs qu'ils apportent au financement de la filière.

Je parle du secteur du cheval dans son ensemble, l'exemple du Fond Eperon est un bon exemple de synergie possible entre les courses et les autres filières équines au service du développement économique de nos territoires.

Je voudrais enfin évoquer Les Haras nationaux sous le contrôle de François Roche-Bruyn, qui vivent eux aussi une période de forte évolution.

Mesdames et Messieurs, les Haras nationaux sont un opérateur public qui a pour vocation d'aider les professionnels, de les accompagner, de participer au développement, d'assurer le rayonnement de la culture équestre française ; ils doivent s'adapter aux évolutions du secteur, de tenir compte du développement légitime d'un secteur privé qui peut assurer certains services.

Je pense que les Haras nationaux doivent rationaliser leurs coûts de fonctionnement, afin d'assurer une couverture territoriale pertinente, dans le temps qui est le nôtre, qui est celui du 21<sup>ème</sup> siècle et plus celui du 19<sup>ème</sup> voire du 18<sup>ème</sup> siècle, et de se concentrer sur les missions de service public qui sont les leurs.

Je pense enfin que les professionnels, il y en a beaucoup parmi vous, doivent s'approprier cet outil, et des évolutions dont la gouvernance devrait faciliter cette appropriation.

Je pense enfin qu'il nous faut réfléchir au rapprochement entre les Haras nationaux et l'Ecole Nationale d'Equitation afin d'exprimer encore d'avantage notre volonté de mettre en place, au service de l'élevage et du sport, un service public adapté, qui vive avec son temps, tout en gardant son âme.